

Association des étudiants et étudiantes en sociologie premier cycle et du certificat en immigration et relations interethniques de l'UQAM (AÉÉSPC-CIRI-UQAM)

Association étudiante modulaire de l'AFESH-UQAM

(Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM)

400 rue Ste-Catherine Est, local A-2470

Montréal (Québec) H3C 3P8

Courriel : aeespc@uqam.ca

Assemblée générale du 7 décembre 2017

0. Procédures d'ouverture

0.1 Ouverture

Proposition d'ouverture à 17h20.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.2 Praesidium

Qu'Abir Bibi et Dominique Boisvert effectuent respectivement l'animation, le secrétariat et la garde du senti de la présente assemblée générale.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

0.3 Ordre du jour

0.3.1 Que l'on adopte l'ordre du jour suivant :

0.0 Procédure d'ouverture

0.1 Ouverture

0.2 Praesidium

0.3 Ordre du jour

1.0 Iris

2.0 Subventions

3.0 Positionnement politique

4.0 Élections

5.0 Varia

6.0 Fermeture

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

1.0 Iris

1.1 Qu'un.e délégué.e de l'Iris fasse une présentation de 7 minutes de l'organisme.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

1.2 Que l'on fasse une période de questions-réponses de 7 minutes sur la présentation.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

1.3 Que l'on verse 500\$ pour renouveler notre statut de membre à l'Iris.

Dûment proposée

Dûment appuyée

1.3.1 Remplacer "500\$" par "700\$".

Dûment proposé

Dûment appuyé

Adopté à majorité

1.3 Que l'on verse 700\$ pour renouveler notre statut de membre à l'Iris.

Adoptée à majorité

2.0 Subventions

2.1 Que Benoît Marchand fasse une présentation de 2 minutes sur le système de cotation des subventions.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

2.2 Que le fonctionnement pour le traitement des présentes subventions soit le suivant :

Que l'on utilise le système de cotation CaSuA2.2

Que l'on ajoute le critère "Projet par et pour des personnes racisées et/ou par et pour des femmes +0 à 5", affiché sur le document du système de cotation.

Que l'on traite une demande subvention à la fois dans l'ordre suivant :

1. Une présentation de 2 minutes par un.e représentant.e du groupe concerné;
2. Une discussion de 4 minutes sur la subvention;
3. Un vote en rafale sur tous les critères.

Que l'on confirme les résultats à la fin du processus (traitement des trois demandes).

Dûment proposée
Dûment appuyée
Battue à majorité

2.3 Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur les subventions.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

2.4 Que chaque organisme fasse une présentation de 5 minutes suivie d'une discussion sur les montants accordés.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

2.5 Que l'on accorde 500\$ à l'organisme Projet Nour.
Que l'on accorde 262,50\$ à l'organisme Les Filministes.
Que l'on accorde 262,50\$ à l'organisme Institut F.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à majorité

3.0 Positionnement politique

3.1 Que l'AEESPC-CIRI reconnaisse le système d'éducation (primaire, secondaire, professionnel, post-secondaire) comme un appareil bourgeois à double rôle :

- A) **Celui de reproduire une division sociale de classe, d'opérer une division entre travail technique et intellectuel, entre hommes et femmes, entre personnes blanches et racisées, entre exploiters et exploité.e.s.**
- B) **Celui de transmettre l'idéologie dominante et de justifier les relations d'exploitation qui fondent le système capitaliste.**

Dûment proposée
Dûment appuyée

Proposition privilégiée :

Plénière de 10 minutes sur la légitimité de passer au point "Positionnement politique" considérant "qu'on est juste 9".

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée :

Que l'on ferme l'assemblée générale.

Dûment proposée

Dûment appuyée
Adoptée à majorité

Fermeture de l'assemblée à 18h54

Que l'AEESPC-CIRI s'oppose à la marchandisation de l'éducation;
Que l'AEESPC-CIRI se positionne en faveur de la gratuité pour tous les services publics.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

3.2 Que l'AEESPC-CIRI se positionne pour l'autogestion des établissements d'enseignement postsecondaire par les communautés internes, et ce dans une perspective de démocratie directe.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

3.3 Que l'AEESPC-CIRI encourage la féminisation autant à l'oral qu'à l'écrit ainsi que l'écriture inclusive et s'engage à l'effectuer dans toutes ses activités.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

3.4 Que l'AEESPC-CIRI utilise ses ressources dans la mesure du possible pour aider les parents étudiants dans le cadre de ses activités,

Que l'AEESPC-CIRI aide les parents étudiants dans le cas de demandes particulières de leur part.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

3.5 Que l'AEESPC-CIRI lutte activement contre le patriarcat, le racisme, l'hétérosexisme, l'homophobie, la lesbophobie, la biphobie, la transphobie, l'âgisme, le capacitisme, la grossophobie, le colonialisme, l'extractivisme, l'impérialisme, le capitalisme, l'eugénisme et le fascisme;

Que l'AEESPC-CIRI revendique l'abolition de tout système d'oppression.

Que l'AEESPC-CIRI reconnaisse l'intersectionnalité des systèmes d'oppression et, par conséquent, s'oppose à toute hiérarchisation des luttes.

Que l'AEESPC-CIRI s'oppose à une interprétation de ses positions qui chercherait à invisibiliser ces formes d'oppression et leurs conséquences.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

3.6 Considérant que la croissance infinie dans un monde fini est impossible;

Que l'AEESPC-CIRI se positionne en faveur de la décroissance conviviale comme seule issue possible face aux problèmes que posent les changements climatiques;

Que l'AEESPC-CIRI considère le capitalisme comme étant la cause principale des changements climatiques;

Qu'en ce sens, l'AEESPC-CIRI s'oppose à toutes les causes des changements climatiques et se positionne comme anti-capitaliste.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

3.7 *Considérant que l'enquête Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire (ESSIMU) révèle que dans les universités québécoises, « une personne sur quatre a été victime d'un événement de violence sexuelle dans les douze derniers mois », touchant principalement les femmes;*

Considérant la nécessité de lutter activement et sans relâche contre la culture du viol dans tous les milieux, y compris à l'université;

Considérant la nécessité de responsabiliser et d'éduquer particulièrement les hommes face à leurs comportements envers les femmes et aux enjeux liés au consentement sexuel;

Considérant les événements récents à la Faculté de Science politique et droit;

Que l'AEESPC-CIRI revendique l'ajout d'un cours obligatoire sur les rapports inégalitaires dans la sexualité et sur le consentement sexuel pour toutes les étudiantes et étudiants de la Faculté de Sciences humaines, à l'instar des étudiant-e-s de la Faculté de science politique et droit;

Que l'AEESPC-CIRI revendique également l'ajout de ce cours obligatoire pour toutes les étudiantes et les étudiants de l'UQAM.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

3.8 *Considérant qu'il y a des lacunes évidentes dans le système d'éducation québécois en matière d'éducation sexuelle et que la notion de consentement sexuel devrait être abordée dès l'école primaire ;*

Considérant que les agressions à caractère sexuel sont des actes de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violences principalement commises envers les femmes et les enfants, principalement par des hommes ;

Considérant que les agressions sexuelles contre les femmes sont un phénomène systémique dû à une société fondamentalement hétéropatriarcale ;

Considérant que plusieurs cas d'agressions sexuelles ont été dénoncés dans le milieu étudiant montréalais suite à de grandes mobilisations sociales comme en 2005 ou en 2012 ;

Considérant que le mouvement #AgressionNonDénoncée révèle l'ampleur du problème des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel vécus par les femmes et que des milliers d'autres victimes vivent encore dans le silence et la violence ou ont été assassinées ;

Considérant que la violence faite aux femmes est encore banalisée à travers des discours politiques, journalistiques, institutionnels, publicitaires, « humoristiques » et que la culture du viol est omniprésente dans la culture de masse et la culture universitaire et est rarement remise en question ;

Considérant que pendant l'année scolaire 2013-2014 plusieurs initiatives féministes militantes ont été mise sur pied afin d'aider des survivantes, mais qu'elles ne peuvent ni ne doivent à elles seules répondre à tous les besoins concernant les violences sexuelles ;

Considérant que le Centre des femmes et ses militantes n'ont pas l'énergie ni tous les outils pour venir en aide et en soutien à toutes les victimes de violence et de harcèlement sexuel ;

Considérant que le système de plainte pour agressions et harcèlement, soit l'application de la politique 16, est encore et toujours inadéquat à l'UQAM puisque seulement 4% des plaintes déposées en 2012 - 2013 étaient jugées fondées, que ce processus joue en faveur des professeurs en situation de pouvoir et que ce processus conduit des étudiantes à abandonner leurs plaintes et/ou leurs études ;

Considérant que le système de justice n'est pas du tout adapté aux violences sexuelles systémiques vécues par les femmes;

Considérant que des Centres de ressources pour victimes d'agressions sexuelles existent déjà dans les universités Concordia et McGill.

Que l'AEESPC-CIRI revendique une éducation sexuelle diversifiée, féministe, anti-oppressive et non-hétérosexiste dès l'école primaire.

Que l'AEESPC-CIRI exige à l'administration de l'UQAM et aux SVE la création d'un Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agressions sexuelles avec une approche féministe afin que des personnes qualifiées puissent y travailler à temps plein.

Que l'AEESPC-CIRI reconnaisse le choix des survivantes de dénoncer publiquement leurs agresseurs et harceleurs pour que cette problématique soit portée sur la place publique, qu'elle devienne une préoccupation sociale et que des transformations soient engendrées dans la communauté.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

3.9 Que l'AEESPC-CIRI affirme sa solidarité avec les luttes d'autodétermination des Palestiniennes et Palestiniens;

Que l'AEESPC-CIRI adopte un mandat BDS en s'engageant à appuyer la campagne de Boycott, Désinvestissement et Sanctions;

Que l'AEESPC-CIRI dénonce l'apartheid israélien et la complicité des gouvernements canadiens et québécois et de l'administration municipale de la Ville de Montréal avec l'État d'Israël;

Que l'AEESPC-CIRI s'engage à appliquer activement un boycott académique et culturel en faisant notamment pression sur les instances uqamiennes pour faire cesser toute collaboration avec les institutions et entreprises participant à la colonisation de la Palestine;

Que l'AEESPC-CIRI fasse la promotion d'une collaboration plus accrue entre l'UQAM et les universités et institutions palestiniennes;

Que l'AEESPC-CIRI encourage les autres associations et les autres instances de l'UQAM à adopter des mandats BDS.

Que l'AEESPC-CIRI condamne la déclaration de Trump désignant Jérusalem comme capitale d'Israël.

Que l'AEESPC-CIRI invite ses membres à participer à la manifestation "Hands-off Jerusalem" se tenant le vendredi 8 décembre prochain à 13h, au consulat américain de Montréal.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

3.10 Que l'AEESPC-CIRI se positionne pour la régularisation de toutes les personnes sans-statut, pour la fin des déportations, la fin des détentions des personnes migrant-e-s, des immigrant-e-s et des réfugié-e-s.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

3.11 Que l'AEESPC-CIRI encourage l'utilisation de l'action directe, de la désobéissance civile, se positionne en faveur de la diversité des tactiques et encourage les autres associations étudiantes du Québec à faire de même.

Que l'AEESPC-CIRI se positionne pour le droit de manifester librement et sans conditions, et qu'en ce sens, elle s'oppose à la divulgation des trajets des manifestations auxquelles elle participe.

Que l'AEESPC-CIRI s'affirme comme organisation syndicale combative et s'engage à mettre en pratique ce principe, notamment dans la perspective de construire des rapports de force concrets face aux différents enjeux, sociétaux et/ou étudiants, et ainsi obtenir des gains matériels.

Que l'AEESPC-CIRI soit solidaire avec les travailleurs et travailleuses du monde et soutient donc le principe de solidarité syndicale.

Que l'AEESPC-CIRI dénonce la violence institutionnelle.

Que l'AEESPC-CIRI dénonce et s'oppose à toutes formes de profilage, notamment le profilage racial, le profilage social et le profilage politique.

Que l'AEESPC-CIRI dénonce la militarisation grandissante du corps policier et qu'elle se méfie de ce dernier.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

3.12 Que l'AEESPC-CIRI dénonce la judiciarisation des militantes et des militants, particulièrement lorsque celle-ci survient au cours d'une activité organisée par l'association et/ou à laquelle l'association a invité ses membres à participer et/ou lors d'un événement qui correspond à ses positionnements politiques.

Qu'en ce sens, l'AEESPC-CIRI appuie par tous les moyens possibles les démarches juridiques et les demandes de soutien des arrêté- e-s, particulièrement de ses membres.

Dûment proposée
Dûment appuyée
Adoptée à l'unanimité

3.13 Considérant que le gouvernement canadien détient toujours le pouvoir d'effectuer des changements drastiques dans la protection des terres et des eaux, en plus des réglementations environnementales en ce qui concerne les territoires autochtones;

Considérant que l'État canadien est responsable d'un génocide culturel qui se poursuit encore aujourd'hui;

Considérant l'apathie de l'État canadien en ce qui concerne la violence vécue par les femmes autochtones, incluant la violence politique de par la non-reconnaissance du statut d'autochtone de leurs petits-enfants;

Que l'AEESPC-CIRI se positionne en défense des droits ancestraux et de l'auto-détermination des Premières Nations.

Que l'AEESPC-CIRI affirme son opposition au Plan Nord ainsi qu'à tout projet extractiviste ou de développement du territoire s'effectuant sans le consentement des communautés concernées.

Que l'AEESPC-CIRI appuie les luttes autochtones, notamment en diffusant et en appelant à la participation à des actions en liens avec celles-ci.

Que l'AEESPC-CIRI dénonce l'État canadien et québécois comme acteur principal de la colonisation, découlant de l'impérialisme européen.

Que l'AEESPC-CIRI reconnaisse le fait que nous nous trouvons actuellement sur des territoires volés et non-cédés.

Que l'AEESPC-CIRI se positionne en faveur d'une réforme des manuels scolaires et de l'enseignement de l'histoire qui s'inscrit dans une perspective décoloniale.

Que l'AEESPC-CIRI appuie les initiatives s'inscrivant, selon les communautés concernées, au sein d'une réelle démarche de réconciliation et de décolonisation.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

3.14 *Considérant que la société actuelle est présentement noyée dans le sexisme et la misogynie ainsi que dans le spécisme et l'anthropocentrisme;*

Considérant que la Science hégémonique capitaliste occidentale est représentée comme la seule forme de savoir légitime;

Considérant que décoloniser «la» connaissance passe par légitimer les autres formes de savoirs et de sciences;

Considérant le caractère intrinsèque et inter-imbriqué actuel du carnocentrisme (soit «la construction normative [et idéologique] de l'identité humaine» selon l'idée que l'humain serait dominant via «l'ingestion plus ou moins ritualisée d'animaux non humains»), du phallogentrisme (soit «l'identification (implicite) du sujet au mâle humain») et du logocentrisme (soit «le mariage de la raison et de la domination») dans le carnophallogocentrisme;

Considérant la crise écologique multidimensionnelle actuelle;

Que l'AEESPC-CIRI renouvelle ici (si c'est déjà fait) ses mandats féministe, antispéciste et écologiste;

Que l'AEESPC-CIRI refuse l'instrumentalisation des personnes, groupes et traditions autochtones de manière à vouloir légitimer ou délégitimer le spécisme, l'antispécisme ou les revendications autochtones;

Que l'AEESPC-CIRI remette en doute systématiquement les consensus anthropocentrés;

Que l'AEESPC-CIRI reconnaisse l'importance de lutter simultanément contre le carnocentrisme, le phallogentrisme et le logocentrisme et que, pour ce faire, elle se positionne comme écoféministe, c'est-à-dire comme anti-carnophallogocentriste;

Que l'AEESPC-CIRI se positionne pour la reconnaissance des autres formes de savoirs et de sciences en appuyant notamment tout mouvement décolonial et féministe qui s'inscrirait dans cette démarche, que ce soit, par exemple, en remettant en cause l'hégémonie de la naturalisation de la Science ou en mettant de l'avant l'idée que tout être humain.e a un point de vue nécessairement situé, même lorsqu'il dit produire des données ou informations à caractère scientifique.

Dûment proposée

Dûment appuyée

Adoptée à l'unanimité

3.15 *Considérant que la campagne de l'AFESH contre l'exploitation et la montée de l'extrême droite s'articule en trois axes; contre la culture du viol, l'antiracisme et la rémunération de tous les stages;*

Considérant que le G7 est une occasion rêvée de revendiquer tous les objectifs de cette campagne, notamment parce que ses enjeux sont internationaux;

Que l'AEESPC-CIRI se positionne pour que l'action contre le G7 soit le point culminant de la campagne

2017-2018 de l'AFESH.

Qu'en ce sens, le plan d'action de l'AEESPC-CIRI soit le suivant :

1. Organisation d'une manif interne;
2. Organisation d'une manif externe;
3. Organisation d'une action X;
4. Participation aux actions du 20 février pour la rémunération des stages;
5. Participation à la manifestation du 8 mars, la journée internationale des Femmes;
6. Participation à la manifestation du 1er mai, la journée internationale des travailleuses et travailleurs;
7. Organisation d'une journée de grève vers la fin de la session d'hiver 2018;
8. Organisation d'une manifestation durant le mois de mai;
9. Participation au contre-G7.

Qu'afin d'élargir le mouvement contre-G7 autant que possible, l'AEESPC-CIRI appelle à la tenue d'une assemblée large de l'ASSÉ et des autres groupes qui luttent contre le G7 en vue de la mobilisation autour du G7 2018 et qu'elle y participe.

Que l'AEESPC-CIRI se positionne pour que cette assemblée aille le fonctionnement suivant :

« Que les participant.e.s à l'assemblée adhèrent à ces principes de base; la lutte contre l'exploitation, le féminisme, l'antiracisme, l'appui aux luttes autochtones, le bien commun avant leurs profits et la lutte contre les changements climatiques.

Que les participant.e.s décident, entre autres, des revendications et des porte-paroles pour la mobilisation en vue du G7.

Que les partis politiques et les centrales syndicales soient exclus de l'assemblée.

Qu'on y invite tout autre groupe s'organisant contre le G7 - et adhérant aux principes de base- et qu'ils y soient dotés d'un droit de parole.

Que chaque organisation syndicale soit dotée d'un droit de parole et de vote. »

Que l'AEESPC-CIRI encourage les associations étudiantes et groupes syndicaux du Québec à adopter des mandats similaires, et ainsi, à participer à l'assemblée.

Qu'en ce sens, l'AEESPC-CIRI amène une telle proposition à l'assemblée générale de AFESH.

Que l'AEESPC-CIRI appelle à l'organisation d'une tournée d'information dans les associations étudiantes du Québec sur la lutte au G7.

4.0 Élections

5.0 Varia

6.0 Fermeture